

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 19.02.97.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la demande : 21.08.98 Bulletin 98/34.

56 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

71 Demandeur(s) : TIERHOFF BRUCE — FR.

72 Inventeur(s) : TIERHOFF BRUCE.

73 Titulaire(s) :

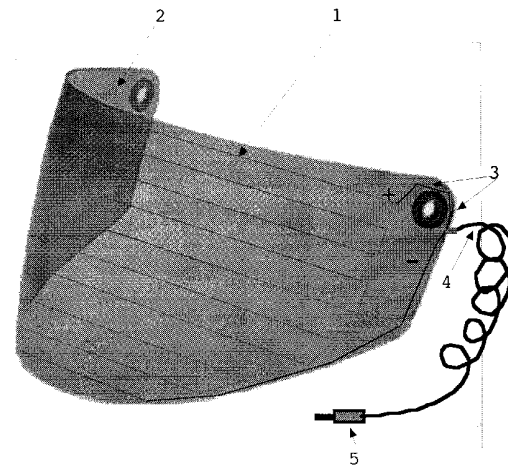
74 Mandataire(s) :

54 DISPOSITIF POUR SUPPRIMER LA BUEE SUR UNE VISIERE DE CASQUE.

57 casque.

L'invention concerne un dispositif permettant d'éliminer la condensation due à la respiration qui se forme sur la surface intérieure de la visière d'un casque afin d'améliorer la visibilité et ce sans altération de la vision par le dispositif car constitué par l'inclusion dans le plastique (2) de la visière d'un fil thermo-résistant de 25/ 100 de mm (1) invisible à l'œil nu Il est constitué par une visière en matière plastique (2) dans laquelle est introduit lors de la fabrication un faisceau continu de fils de tungstène thermo-résistants (1) relié en boucle (3) à une source électrique (5) Lors de la connexion à une source électrique basse tension (12 ou 24 volts) le fil chauffe à une température de 40° provoquant l'élimination de la buée.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné aux casques intégraux utilisés par les motards



La présente invention concerne un dispositif permettant de supprimer la buée qui se forme sur la face interne des visières de casques de protection et en particulier les casques dit "casque intégral" portés par les motards, mais également portés lors d'épreuves sportives motorisées en tout genre.

5 En effet la buée formée par la condensation au cours de la respiration lors du port d'un casque intégral visière fermée gêne considérablement la vision et est donc dangereuse.

Le dispositif selon l'invention permet de remédier à cet inconvénient.

10 Il comporte en effet selon une première caractéristique un faisceau de fils de Tungstène de 25/100 de mm thermo-résistants (1) d'une résistance de 150 ohms noyé dans un plastique translucide (2) faisant office de visière de casque adaptée aux caractéristiques de forme et de fixation de chacun des modèles pouvant être équipés de ce dispositif.

15 La taille du fil utilisé de 25/100 de mm (1) (plus fin qu'un cheveu) quasiment invisible à l'oeil nu permet de l'inclure dans une surface transparente sans aucune altération du champ de vision, en effet sa finesse ainsi que sa position, la visière étant située à environ 5 cm de l'oeil (la mise au point focale de l'oeil se faisant en avant de la visière) fait qu'il ne constitue pas une gêne pour la vision.

20 Le mappage du fil de tungstène thermo-résistant est réalisé avec un seul et même fil ce qui permet de le relier électriquement à l'une de ses extrémités en positif et à l'autre de ses extrémités en négatif (3) le courant qui le parcourt alors le fait s'échauffer à une température d'environ 40 degrés centigrade ce qui a pour effet de supprimer la buée.

25 Le dispositif peut comporter également afin de pouvoir le relier aisément à une source électrique, principalement une batterie, une connectique constituée d'un câble électrique relié à la résistance de la visière (4), et qui se termine par un Jack (5).

30 Le dispositif peut comporter également (fig 2) sur la visière deux contacts électriques situés à chaque extrémité dans sa partie basse (6) et qui lors de la fermeture de celle ci viennent en connexion avec deux contacts situés sur le casque, dans cette version c'est alors la partie casque qui est reliée à la source électrique

35 Le dispositif peut également être relié à un boîtier électronique (7) indépendant régulant l'arrivée du courant électrique, qui va de la source électrique à la résistance de la visière, cette régulation peut être automatique ou manuelle en fonction du type de boîtier utilisé et du résultat recherché pour l'élimination de la buée.

## REVENDEICATIONS

- 1) Dispositif permettant de supprimer la buée se formant sur une visière de casque caractérisé en ce qu'il possède une résistance électrique (1) incluse dans la matière de la visière (2) lors de sa fabrication .
- 5 2) Dispositif selon la revendication (1) qui élimine la buée qui se forme sur la visière grâce au mappage de fil thermo résistant (1) incluse dans le plastique (2) de celle-ci relié à une source électrique basse tension (3).
- 3) Dispositif selon la revendication (2) caractérisé en ce que le fil thermo résistant est en tungstène et d'une épaisseur de 25/100 de mm (1).
- 10 4) Dispositif selon la revendication (1) qui comporte un câble de connexion (4) terminé par un jack (5) afin de relier directement la visière à une source électrique .
- 5) Dispositif selon la revendication (1) qui comporte deux contacts électriques (6) à chacune des extrémités basses de la visière permettant lors de la fermeture de celle-ci la connexion avec les contacts situés sur  
15 le casque lui-même connecté à une source électrique externe .
- 6) Dispositif selon la revendication 4 ou 5 caractérisé en ce qu'il comporte un boîtier électronique (7) permettant la régulation automatique ou manuelle du courant entre la source électrique et la résistance de la visière .

2

1

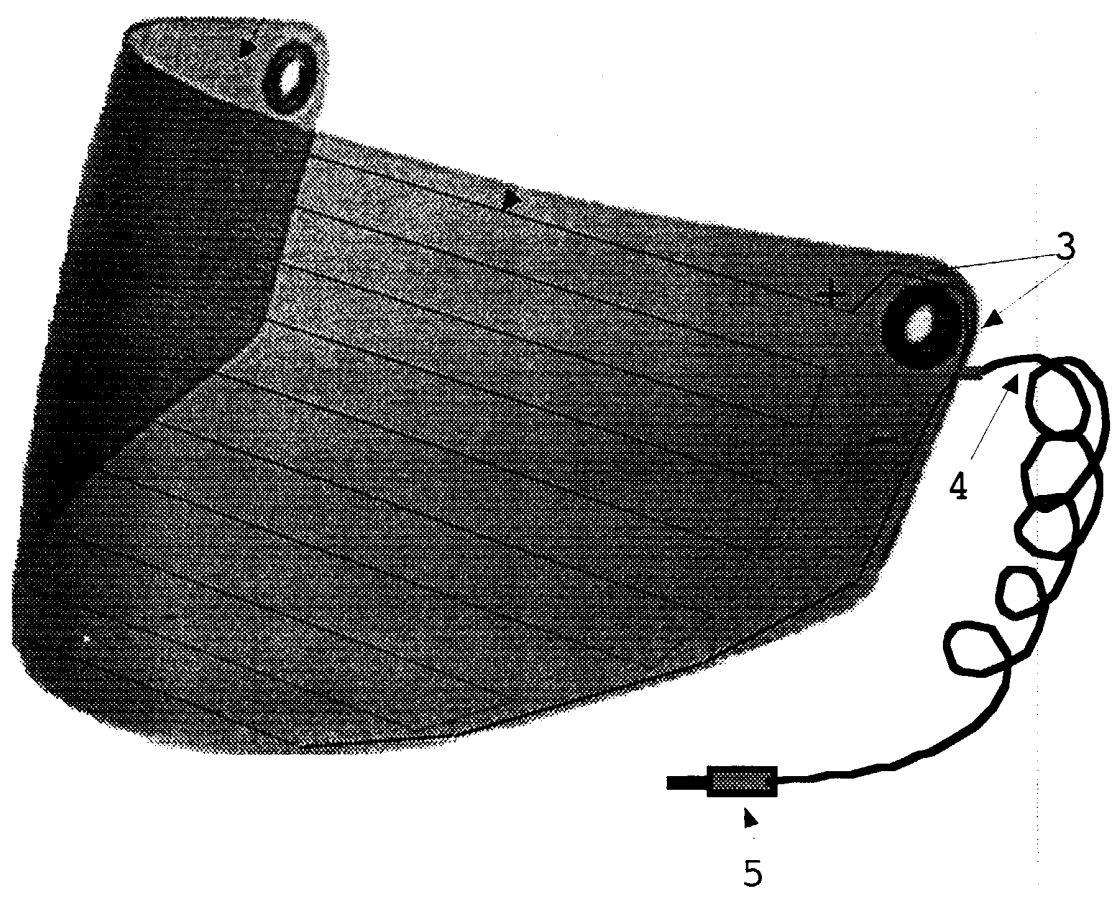
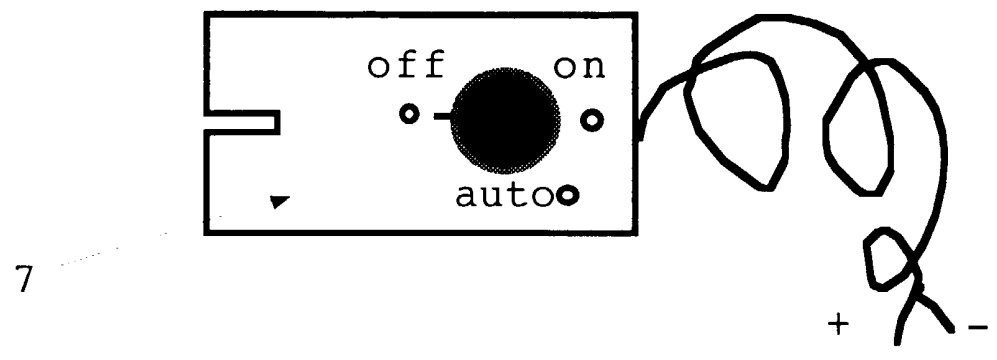


FIG. 1



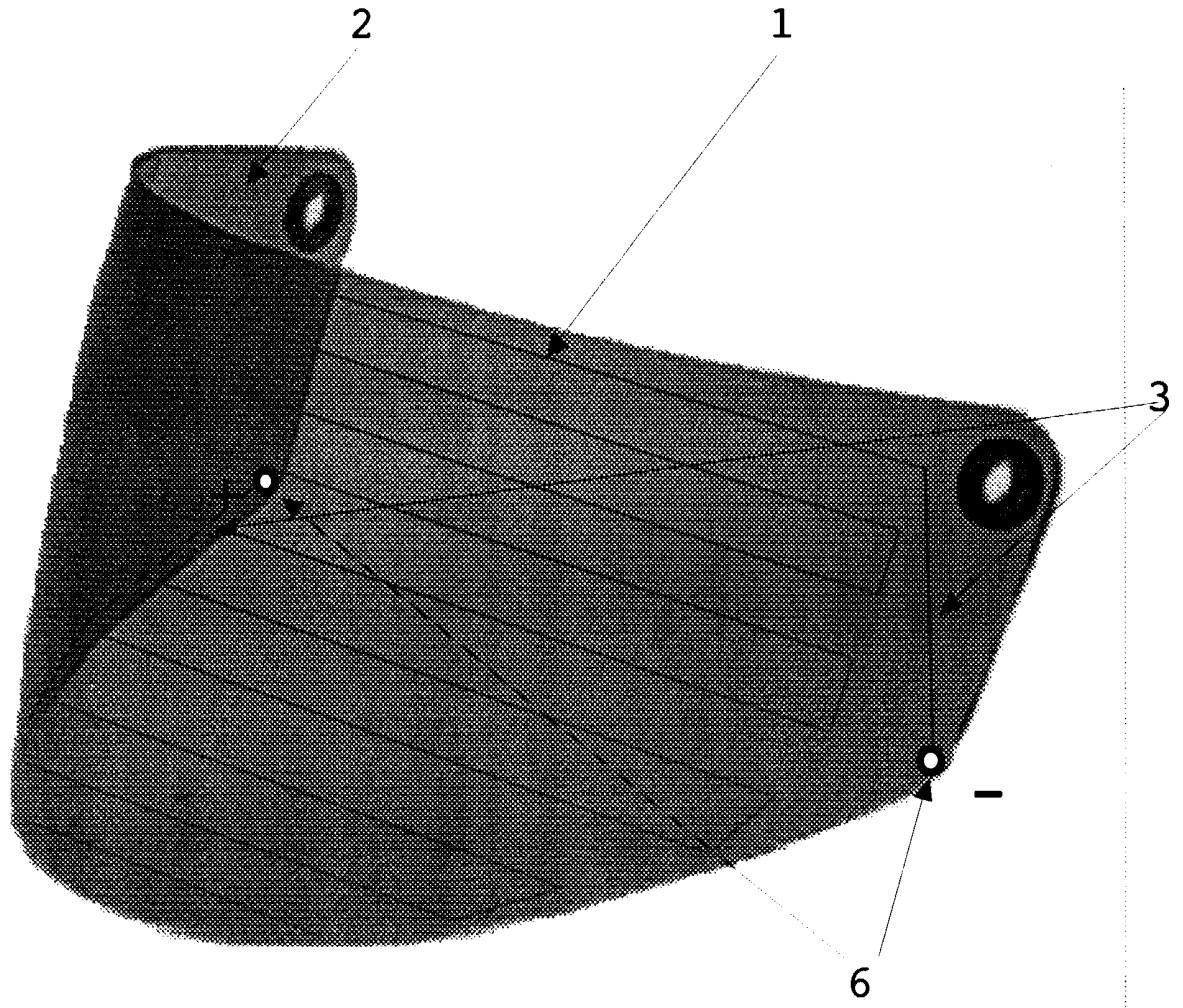


FIG. 2

